



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2018

Le Conseil municipal de la Commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 30 octobre 2018, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 05 novembre 2018, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

CONSEILLERS : En exercice : **18** - Présents : **16** - Pouvoir(s) : **1** - Votants : **17**

Présent(s) : J. RAILLARD – M. ECHARDOUR – B. LANDAIS – S. SOULARD – M. RIGOUIN – A. BLOTTIERE – G. LE ROYER – C. LANDAIS – V. LONGRAIS – M. POUSSIER – M. CONNEAU – D. METAIRIE – S. SAINT-ELLIER – C. ALLAIN – A. POMMIER – J. MOREAU

Absent(s) ayant donné pouvoir : D. MAILLARD à M. POUSSIER

Absent(s) excusé(s) : MF. THELIER

Secrétaire de séance : B. LANDAIS a été désigné secrétaire de séance.

**LOTISSEMENT DES VALLONS 2^{ème} TRANCHE - PRIX DE VENTE DU TERRAIN –
MODIFICATION TVA**

N° 2018-083

Rapporteur : J. RAILLARD

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération N° 2011-01-02 du 10 janvier 2011 relative au prix de vente du terrain dans le lotissement des Vallons pour la 2^{ème} tranche,

Vu la demande de la trésorerie de modifier le montant de TVA sur la vente des terrains de lotissement passant d'une TVA sur marge à une TVA à 20%,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

ARTICLE 1 :

FIXE le prix de vente comme suit (ces montants devront figurer dans l'acte) :

- Prix HT : 25 €/m²

- TVA : 5 €/m²

- Prix TTC/m² = 30€/m²

Pour les lots 26 à 40 + Droit de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) au taux actuel de 5.09 %/m² HT.

- Prix HT : 28 €/m²

- TVA : 5.60 €/m²

- Prix TTC/m² = 33.60€/m²

Pour les lots 41 à 51 + Droit de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) au taux actuel de 5.09 %/m² HT.

DIT que la vente des terrains de lotissement est désormais soumise à la TVA à 20 %.

ARTICLE 2 :

SOLLICITE l'assujettissement à la TVA auprès des services fiscaux pour la deuxième tranche du lotissement Les Vallons.

Vote : Pour : unanimité ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,
LASSAY-LES-CHATEAUX, le 06 novembre 2018
Le Maire,

Jean RAILLARD

